



<u>Nom -trigramme</u>	<u>Présent</u>	<u>excusé</u>	<u>Nom -trigramme</u>	<u>Présent</u>	<u>excusé</u>
MJ CORTES - MJC	X		F.WALSDORFF-FRW		X
A.LADRAT – ANL		X	B.BOGINOFF – BEB	X	
R.LAPANDERY- ROL	X		MP.FONBONNE –MPF	X	
T.ARNAUD –THA	X		D.FOURNIER- DOF		X
			N.MICOLLET –NEM		X
E.GADOU-ERG	X		D.RONZON-DOR	X	
LM.PETIT -LMP	X		C.BADIN-FOURNIER -CBF	X	
V. TOURNOIS -VAT		ABS	I.MOREL -ISM		X
O.CHAMPSOLOIX-OLC	X		JY.CAILLER-JYC	X	

1. Approbation du dernier CR du CA du 22/01/18

OK à l'unanimité

2. Compte rendu des commissions

- COMMISSION PERSONNEL resp. THA

Prochaine réunion le 12 mars 18H00

Arrêt maladie de Hélène EGELS

Accident du travail de Claire BRAZIL

Absence prolongée de Alette LAGRINI et Régine

Mi temps thérapeutique de Catherine GIMENEZ

- COMMISSION TRAVAUX resp ANL

Réunion faite le 8 janvier

- BAT 4 : refaire les devis
- Finir le BAT 1 pour les sols :
Pour information : devis 5153 EUROS dépose, préparation et pose totale sols revêtement plastique pour 55 M2



- Remplacement toiles extérieures : 14034 EUROS devis 2018 à faire rapidement avant l'été : **OK du CA**
- Salle de restauration-repos pour les formateurs : ok pour 25 personnes, emplacement pas obligatoirement sur la terrasse mais lié au bâtiment 3. Etude demandée à un nouvel architecte de Cour et Buis.
- Devis Matériel PAYSAGES : liste communiquée (tondeuse- taille haies et désherbeur thermiques et souffleur) 3378 EUROS TTC
OK du CA
- Remplacement de l'éplucheuse qui ne fonctionne plus du tout :
2 devis 4375 EUROS et 3430 EUROS -
OK pour devis THIROD pour 3430 EUROS
- Autolaveuse (sols) sans aspiration :
proposition achat nouvelle machine devis 3140 EUROS et 5135 EUROS
THA propose une autre marque avec des prix probablement plus bas :
demande un devis
**OK pour acheter une autolaveuse au prix le plus bas,
mais même marque et SAV**
- Point sur les lignes internet

Depuis la déclaration des incidents : bat 1 et 4 bonne réception de 2 mégas

Analyse technique :

SFR a renvoyé part deux fois des techniciens sur les accès internet des bâtiments 4 et 1.

Le bâtiment 4 réceptionne les têtes de lignes des 2 bâtiments (4 et 1)

Les 2 accès en tête de ligne reçoivent bien le bon débit soit 2 méga et SFR n'est pas en cause.

Donc le problème vient bien de l'intérieur de l'établissement.

Pour le bâtiment 4 le raccordement entre la tête de ligne et la box est défectueux, 20 mètres de câble. IL est donc demandé à Thierry Didion de le remplacer ou de le faire remplacer au plus vite.

Pour le bâtiment 1 la tête de ligne étant au bâtiment 4 un câble vieux de 30 ans ou plus est entre ces deux bâtiments. Il est demandé à Thierry Didion de le faire vérifier par notre électricien afin de trouver des paires correctes sinon dans la mesure du possible le remplacer.

Le rendez vous d'Orange confirme qu'il n'est pas possible d'avoir un plus fort débit dans notre secteur en attendant la fibre (pour 2021....) Aujourd'hui la fibre dédiée aurait un coût



de 2000€ par mois si nous la demandons. La seule solution conseillée est de multiplier les box afin d'avoir plus de débit ou de ne pas saturer le réseau.

MJC a reçu le contrat (avec engagement de 1 an) pour ajouter 2 box Orange sur les bâtiments 4 et 1. Une dédiée au bâtiment 1. A envoyer à Orange mardi par mail. Le CA a déjà donné son accord pour l'amélioration de ces deux lignes.

Pour l'accès du bâtiment 2 aucune amélioration n'est possible avec le réseau filaire intérieur. Nous avons demandé des devis pour les tranchées et la fibre entre tous les bâtiments. Le dossier sera présenté lors de la prochaine réunion travaux ou au prochain conseil. Les box commandées seront conservées lors de la prochaine installation et jusqu'à l'arrivée de la fibre à la porte de l'établissement.

- Salle 201 : Salle finie, le retour d'efficacité n'est pas complètement probant pour les utilisateurs.

➤ COMMISSION FINANCES resp BEB

Pas de réunion

➤ COMMISSION ECO RESPONSABLE resp FRW

Lecture du CR réunion du 28/02 par O.CHAMPSOLLOIX : 3 axes

- Economie d'énergie
- Economie d'eau
- Réduction et gestion des déchets

Propositions de la commission au CA :

- Présentation du dossier récent « Agence de développement durable » pour l'année scolaire en cours et suivante : aide financière pour des études et petits travaux sur un sujet pédagogique. Choix de déposer ou non. Définir quel formateur pourrait porter ce projet pédagogique (ce qui n'est pas le cas pour l'économie d'énergie et d'eau). Voire sur la biodiversité. **Ok de principe du CA à condition qu'un formateur se porte garant du projet.** Voir avec Patrick TESSON
- Achat d'une table de tri pour la restauration (environ 1500 euros avec pesée) Le CA demande un devis et une définition du projet avec des mesures sur une journée avant de décider.
- Installation de 3 supports et sacs poubelles pour le tri des classes à chaque bâtiment : ok sur le principe seulement et si l'encadrement de formation est responsable de l'application du déversement dans chaque benne à l'extérieur. (trame de service)



Le CA insiste sur les responsabilités de chacun à faire vivre notre label **Etablissement Eco responsable** et demande à l'ensemble des formateurs de poursuivre la sensibilisation des apprenants à l'application des exigences et bonnes pratiques éco-responsables et en particulier celle du tri jusqu'à la collecte finale.

Note de service à diffuser rapidement avant la diffusion du CR CA.

- Installation de LED, boutons poussoirs : non pris en compte car ces moyens sont prévus au fur et à mesure des remplacements

➤ **CADRE DE VIE -VIE RESIDENTIELLE-EDUCATION**

Pas de réunion depuis.

3. Préparation de l'Assemblée générale du vendredi 4 mai à 17H00

Convocation des personnes politiques, de tous les parents et formateurs mais pas de manifestations ou conférences particulières.

AG simple avec rapport d'orientation, d'activités et financier

Administrateurs qui seront présents : MJC- ROL-ANL- THA- ERG-MPF-OLC-ISM

Préparation de l'AG de l'année suivante au CA de septembre 2018 :

objectif d'avoir la présence d'un grand nombre de parents et élèves en programmant l'AG un jour différent du vendredi avec un horaire adapté à la présence des jeunes.

Préparation de la journée du 12/10/2018 organisée par la Fédération régionale AURA à LYON à la cité des entreprises pour un travail collaboratif administrateurs-salariés.

Proposition du bureau de n'envoyer qu'une délégation et non l'ensemble du personnel (sinon perte de 1 journée de formation)

OK du CA

Idées proposées :

- ✓ rallye sur une journée regroupant les salariés, administrateurs, parents et élèves
- ✓ projet de nouvelle salle de restauration
- ✓ action eco-responsable pour relancer l'éco responsabilité de l'école

Décision du CA de présenter aux formateurs l'action Développement Durable pour poursuivre la démarche d'éco-responsabilité de l'école (sur la gestion des déchets ou la biodiversité) impliquant :



- **l'affectation du suivi à un formateur référent**
- **le renforcement de la commission ECO RESPONSABLE**

4. Questions diverses

- Portes Ouvertes des 17-18 mars 2018- 9H00 -18H00
Présence FRH et NELLY le samedi matin
Chaque administrateur donne ses disponibilités à MJC
Présence de plusieurs professionnels
- Signature le 23 mars 2018 d'une charte entre la MFR et le rectorat de l'académie et les lycées du rectorat de la valorisation de l'apprentissage : travail qui a commencé depuis plusieurs années et qui aboutit enfin
- Labellisation « formation continue » par le CONSEIL REGIONAL
- Demande d'ouverture du CAP paysages en apprentissage sur un faible effectif mais jeunes apprenants : **OK du CA**
- Lettre de la MFR de Tartaras : discussion déjà faite au bureau
Association en grande difficulté financière, avec un risque de cessation d'activités
La fédération AURA demande de participer sur la base du volontariat au sauvetage de l'école par un don.
Etant donné que CBF a suivi cette MFR pendant 1 an l'année dernière en tant que directrice, il apparait au conseil qu'un don sur cette année serait insuffisant pour que cette école puisse se relever. Le besoin d'aide financière serait en réalité sur 3 années consécutives. Mais pour des raisons d'entraide et solidarité entre MFR, l'école peut participer à condition que toutes les MFR de la région participent aussi.
Autre solution : la journée du 12/10 pourrait être annulée et l'inscription des 2000 euros pourrait être versée à Tartaras.
Décision du ca : faire un courrier de réponse avant le 30 juin à la fédération pour montrer notre incertitude et mécontentement et notre décision.



DECISIONS ACTEES DU CA

- Remplacement toiles extérieures
- Achat matériel section A.PAYSAGES selon liste fournie
- Remplacement de l'éplucheuse devis THIROD
- Achat d'une auto-laveuse
- Présentation du dossier récent « Agence de développement durable » à condition qu'un formateur se porte garant du projet
- Envoi d'une délégation à la journée organisée par la fédération régionale le 12/10/18 et non l'ensemble des salariés
- Demande d'ouverture du CAP paysages en apprentissage
- Présentation aux formateurs de l'action Développement Durable pour poursuivre la démarche d'éco-responsabilité de l'école (sur la gestion des déchets ou la biodiversité) impliquant : l'affectation du suivi à un formateur référent et le renforcement de la commission ECO RESPONSABLE

VISA Présidente :

VISA secrétaire :